

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique : Plans pluriannuels de restauration et d'entretien de l'Eure, de la Roguenette et de la Voise sur le territoire de Chartres Métropole

De : > Famille Derocq (par Internet)

Date : 14/10/2019 15:19

Pour : <ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur

Les Plans pluriannuels de restauration et d'entretien de l'Eure, de la Roguenette et de la Voise sur le territoire de Chartres Métropole dont j'ai pu prendre connaissance appellent de ma part les remarques suivantes :

- Le dossier de Demande d'autorisation environnemental unique précise, à plusieurs reprises, que la commune de Maintenon doit être incluse dans ces plans pour la partie Eure aval. Ainsi page 11 :
« De même il paraît opportun d'intégrer dans ce dossier la partie de l'Eure sur la Commune de Maintenon ».
Or, dans les documents de diagnostics et de programmes d'actions, **l'Eure s'arrête à JOUY !**
Aucune action n'est prévue sur le territoire de Maintenon pour l'EURE
- Dans la monographie de synthèse de la Voise, il est indiqué, page 3, que Maintenon fait partie des Terrasses et Vallées de Maintenon !

Tout ceci donne fortement l'impression de plans mal élaborés.

Je recommande donc qu'un avis négatif soit rendu pour cette enquête dans l'état actuel des documents.

Cordialement

Jean-Michel DEROCQ (Maintenon)



Garanti sans virus. www.avast.com